



Dr. Hans-Günther Clev

Directeur général de la MOT



Défenseur de la cause de la coopération transfrontalière aux frontières françaises et entre d'autres pays en Europe et au-delà, je suis convaincu que son importance croissante pour la vie des citoyens dans une Europe unie ainsi que pour le développement économique des territoires frontaliers sera de plus en plus reconnue dans les années à venir. Et cela vaut pour tous les niveaux - du citoyen jusqu'aux Etats.

La MOT s'est positionnée avec succès sur les différents niveaux du transfrontalier, tout en restant fidèle à son orientation visant à faciliter la réalisation de projets transfrontaliers : membre fondateur du réseau CECICN regroupant des réseaux de plus de 500 villes interrégionales et transfrontalières (cf. article ci-contre) jusqu'à la création du réseau des structures centrales d'appui à la coopération transfrontalière créé le 10 décembre à Budapest (cf. brèves en page 2) en passant par une alliance renforcée avec les amis de l'ARFE.

Elle a été le modèle pour des structures ayant des fonctions similaires dans d'autres pays et elle a développé un large éventail de partenariats avec d'autres organisations en vue de valoriser les synergies possibles entre elles au profit des besoins et des intérêts des adhérents de la MOT (benchmarking, lobbying). Il est vrai qu'il serait difficilement imaginable pour une organisation soutenant la coopération de ne pas coopérer elle-même avec les collègues qui s'engagent pour la même cause, même si leurs points forts sont différents ou si leurs territoires d'intervention sont autres.

Cette évolution positive et qui trace un avenir encourageant pour la MOT m'a facilité une décision difficile, mais nécessaire en raison de responsabilités que chaque père de famille a, celle d'accepter un nouveau poste, à compter de janvier 2011, permettant mieux de conjuguer vie professionnelle et vie privée.

Restant fortement attaché à la MOT, son équipe comme ses adhérents, je serai heureux de pouvoir la soutenir et l'accompagner dans le futur. Il me reste à remercier tous ceux qui m'ont aidé et apporté leur soutien ces deux dernières années. L'élan nouveau de la MOT est un succès commun.

Réseau du CECICN*

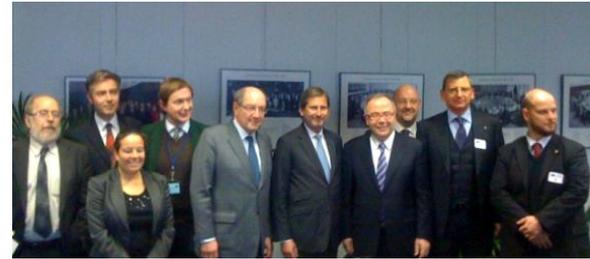
Rencontre avec le Commissaire Hahn

Lors de plusieurs réunions de travail qui se sont tenues à Bruxelles le 1er décembre dernier, les représentants du CECICN, dont la MOT, ont rencontré le commissaire européen à la politique régionale, Johannes Hahn, ainsi que la présidente du Comité des régions, Mercedes Bresso. L'objectif était notamment de discuter de l'avenir de la coopération territoriale impactant plus particulièrement les villes dans le cadre de la politique de cohésion post-2013.

Officiellement lancé le 23 avril 2010, le CECICN rassemble plus de 500 villes, représentant une population totale de plus de 200 millions d'habitants, situées dans des espaces frontaliers européens. Les six réseaux fondateurs sont le Réseau Ibérique des Entités Transfrontalières (RIET), la MOT, la Conférence des Villes de l'Arc Atlantique (CVAA), le Forum des Villes Adriatiques et Ionniennes (FAICT), Medcities et l'Union des Villes de la Baltique (UBC).

L'un des objectifs de ce vaste réseau est de faire mieux prendre en compte à l'échelle européenne les intérêts des villes, et notamment celles situées aux périphéries et aux frontières de l'Europe : près de soixante agglomérations transfrontalières ont été identifiées en Europe, regroupant près de 25 millions d'habitants !

Le 1er décembre à Bruxelles, le président du Comité exécutif du CECICN, le maire de Santiago, Xosé Sánchez Bugallo, a ainsi obtenu différents engagements des autorités européennes.



Le Commissaire européen à la politique régionale, Johannes Hahn et les représentants du CECICN lors d'une réunion à Bruxelles.

Dans la première de ces réunions, le président a insisté auprès du commissaire, Johannes Hahn, sur la nécessité de renforcer les fonds européens pour la période 2014-2020 destinés aux territoires transfrontaliers.

Le commissaire européen, a exprimé ses préoccupations partagées pour les problèmes des grandes villes et la coopération territoriale en ces temps de crise économique et a invité le Bureau politique du CECICN à participer à la consultation sur le 5ème rapport sur la cohésion de la Commission européenne. Le commissaire a également exprimé son souhait de pouvoir compter sur l'avis du seul réseau qui représente plus de 500 villes transfrontalières dans toute l'Europe et a accepté l'invitation du maire de Compostelle à présider un Forum sur la coopération transfrontalière qui devrait se tenir fin 2011 et qui devrait permettre de ... [suite de l'article en page 2].

* Conference of European Cross-border and Inter-regional City Networks (Conférence des Réseaux des Villes Transfrontalières et Interrégionales Européennes).

Coopération avec un réseau d'universités en Ukraine, Russie et Biélorussie



du Consortium universitaire transfrontalier Biélorusse-Russe-Ukrainien, ont signé un accord de coopération entre leurs deux structures et esquissé les axes d'un premier programme de travail bi-annuel pour 2011-2012. Le Consortium universitaire, créé en 2003 à l'initiative des recteurs des universités frontalières, compte aujourd'hui dix universités membres (quatre en Russie, une en Biélorussie et cinq en Ukraine). Engagées sur le champ du transfrontalier, ces universités développent la coopération entre elles et s'engagent, sur leur territoire, pour le développement des régions frontalières.

Le 19 novembre dernier, à l'occasion d'une visite à Kharkov en Ukraine, le directeur général de la MOT, Dr. Hans-Günther Clev et Dr. Alexei Kiryukhin, coordinateur général

Colloque national en Alsace sur le thème de l'emploi

Les 16 et 17 novembre derniers, la coopération transfrontalière en matière d'emploi et de formation professionnelle a été au cœur d'un colloque national organisé* à Saint-Louis en Alsace.

Sur les deux jours, 215 professionnels de l'emploi et de la formation professionnelle ont participé au colloque.

Aujourd'hui sur les frontières françaises, environ 330 000 salariés traversent chaque jour une frontière pour travailler dans un pays voisin. De nombreuses initiatives existent dans les territoires frontaliers et les projets sont riches et variés, mais certains verrous subsistent néanmoins limitant l'étendue de cette coopération.

Le colloque national organisé à Saint-Louis a eu pour objectif de recenser et de capitaliser les expériences transfrontalières déjà engagées dans les territoires frontaliers de la France (façades nord-ouest, nord-est, sud-est et sud-ouest) et de réfléchir aux moyens de lever les obstacles au développement de la coopération transfrontalière : apprentissage frontalier, reconnaissance des diplômes, référentiels de formation professionnelle, transparence du marché du travail, etc.

Le programme se composait de trois tables rondes en plénière, durant lesquelles les enjeux, la situation actuelle et les évolutions souhaitables de la coopération transfrontalière en matière d'emploi et de formation professionnelle ont été abordés par des experts de l'emploi et de la formation de différentes structures, des experts de la coopération transfrontalière comme la MOT et des parlementaires et représentants de l'Etat français et des pays voisins.

Trois ateliers ont également été organisés afin de présenter des expériences transfrontalières et de faire ressortir les obstacles rencontrés afin d'amorcer les suites à donner dans le cadre de la coopération transfrontalière.

Lors de la dernière table ronde, différents pistes permettant de lever les verrous à la coopération transfrontalière ont ainsi été identifiées, comme : la possibilité pour les jeunes d'effectuer des stages, notamment en entreprises, dans les pays frontaliers, par le biais de conventions de stages transfrontalières, la création d'un observatoire transfrontalier par la Région Alsace ou encore la mise en place d'un groupe projet (qui pourrait notamment comprendre le Pôle Emploi et la MOT) sur l'observation, l'emploi et la formation professionnelle, avec pour objectif de dresser un inventaire des initiatives existantes dans ces trois domaines et de recenser les limites à la coopération.

* Par la Maison de l'emploi et de la formation du Pays de Saint-Louis/Trois Frontières et du Pays du Sundgau et par la Ville de Saint-Louis.



Suite de l'article en page 1

... présenter un "Livres blanc de la Coopération territoriale", actuellement en projet. Une réunion au mois de janvier du Comité exécutif du CECICN** avec les membres du Cabinet du Commissaire a ainsi été évoquée pour discuter de l'élaboration en 2011 de ce Livre blanc.



Mercedes Bresso, présidente du Comité des régions, et les représentants du CECICN lors d'une réunion à Bruxelles.

De son côté, la présidente du Comité des régions, Mercedes Bresso, a affirmé qu'elle souhaitait que le CECICN participe, en étroite collaboration avec le Comité des régions, au débat sur les politiques et les fonds européens pour 2014-2020. Elle a proposé, dans un premier temps, que les membres du Bureau exécutif du CECICN puissent rencontrer l'équipe du Comité des régions ainsi que le commissaire au Marché intérieur, Michel Barnier.

** Composé des six secrétaires des organisations membres.

En bref

■ Création d'une plateforme européenne de structures nationales d'appui à la coopération transfrontalière

Lors d'une conférence internationale organisée à Budapest les 9 et 10 décembre 2010, sous le haut patronage du président de la République de Hongrie, Dr. Pal Schmitt, les représentants de quatre organisations centrales d'appui à la coopération transfrontalière (la MOT pour la France, le CESC pour la Hongrie, le Ministère de l'Intérieur pour le Gensmakelaar des Pays-Bas et les Communautés de travail Galice/Nord Portugal et Castille-et-Léon/Nord Portugal pour la frontière Espagne/Portugal) ont signé la Déclaration de Budapest, créant une plateforme européenne de structures centrales d'appui à la coopération transfrontalière. Plus d'infos : www.espaces-transfrontaliers.eu

■ A la MOT

Olivier Denert a été nommé Secrétaire général de la MOT au sein de la Direction de la MOT. Il assurera aussi la transition jusqu'à l'arrivée d'un nouveau directeur général en 2011. (cf. point de vue en page 1).

Revue de presse

- **Les conclusions du Conseil informel sur la Politique de Cohésion après 2013**, Présidence belge du Conseil de l'UE, www.eutrio.be, 23 novembre - "Les ministres européens se prononcent en faveur du maintien d'une Politique de cohésion ambitieuse, portant sur l'ensemble des régions européennes, et apportant une contribution forte aux objectifs de la Stratégie Europe 2020."
- **Vers une nouvelle organisation de la politique régionale**, Euractiv, 7 décembre - "La Commission européenne propose de mettre sur pied un "contrat de partenariat" entre les régions, les États et l'Europe, pour préciser les objectifs à atteindre grâce aux fonds européens."
- **Un tunnel pour relier Allemagne et Danemark**, Le Moniteur, 7 décembre - "Pour des raisons environnementales, le consortium responsable de ce projet de lien fixe reliant les deux rives du Déroit de Fehmarn, recommande la construction d'un tunnel immergé plutôt que d'un pont."
- **Une taxe salée pour le tram transfrontalier**, Le Rép. lorrain, 10 décembre - "La société allemande Saarbahn, qui exploite le tram Sarrebruck-Sarreguemines, ne souhaite pas payer une nouvelle taxe de 644 000 €. [...] L'arrêt en gare de Sarreguemines est le seul côté français. Et un petit doute plane quant à son maintien, depuis la mise en place de l'Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (Ifer)."
- **Inauguration du pont TGV enjambant le Rhin entre Strasbourg et Kehl**, AFP, 10 décembre - "Le nouveau pont TGV à deux voies qui enjambe le Rhin entre la France (Strasbourg) et l'Allemagne (Kehl) a été officiellement inauguré [...] en présence des ministres des transports des deux pays."
- **Un projet financé par l'UE remporte le Prix du marché unique**, Inforegio News, 16 déc. - "Le Prix du marché unique 2010 a été décerné à 'Grenzoffensive', un projet transfrontalier visant à simplifier les relations commerciales des petites et moyennes entreprises au-delà des frontières dans les régions voisines de la Bavière (Allemagne), de la Haute-Autriche et de la Bohême du Sud (Rép. tchèque)."